



ASIE/SYRIE – Fatwa des ulémas de Damas portant notamment sur la légitimité de la confiscation des biens des chrétiens, des alaouites et des druzes afin d’acheter des armes

Damas (Agence Fides) – La vie des minorités religieuses syriennes dans le cadre du conflit est toujours plus difficile, dans la mesure où elles constituent les secteurs les plus vulnérables de la société. Ainsi que l’a appris l’Agence Fides, 36 ulémas – responsables religieux islamiques – de Douma, l’un des plus grands faubourgs de Damas, ont émis une fatwa (décret) légitimant la réquisition et l’appropriation de la part de musulmans sunnites de biens, maisons et propriétés appartenant à des chrétiens, à des druzes et à des alaouites ainsi qu’à des membres d’autres minorités religieuses « ne professant pas la religion sunnite du prophète ». La fatwa invite ouvertement à « boycotter et à interrompre toute relation avec les habitants de Damas qui ont trahi les révolutionnaires ou les ont abandonnés ». La fatwa – dont l’Agence Fides a reçu une copie – souligne que les propriétés confisquées seront utilisées en partie « pour acquérir des armes » et en partie pour aider les orphelins, les pauvres, les familles des martyrs et les veuves.

« Nous demandons à notre peuple de s’attacher à nos traditions islamiques et de fréquenter régulièrement les maisons de Dieu (mosquées NDT) afin de sauvegarder notre âme et la société » conclut le texte des ulémas. Ainsi que cela a été indiqué à Fides, les représentants des différentes églises chrétiennes ont pris connaissance du contenu de la fatwa avec beaucoup de préoccupation, remarquant notamment que des mesures de ce genre ne font qu’« aviver la violence sur base confessionnelle qui meurtrit la société syrienne ». (PA) (Agence Fides 26/09/2013)